

Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
Institut National de la Prévention des Risques Professionnels
INPRP - ALGERIE



44eme Réunion annuelle des Centres CIS, Genève

14, 15 Septembre 2006

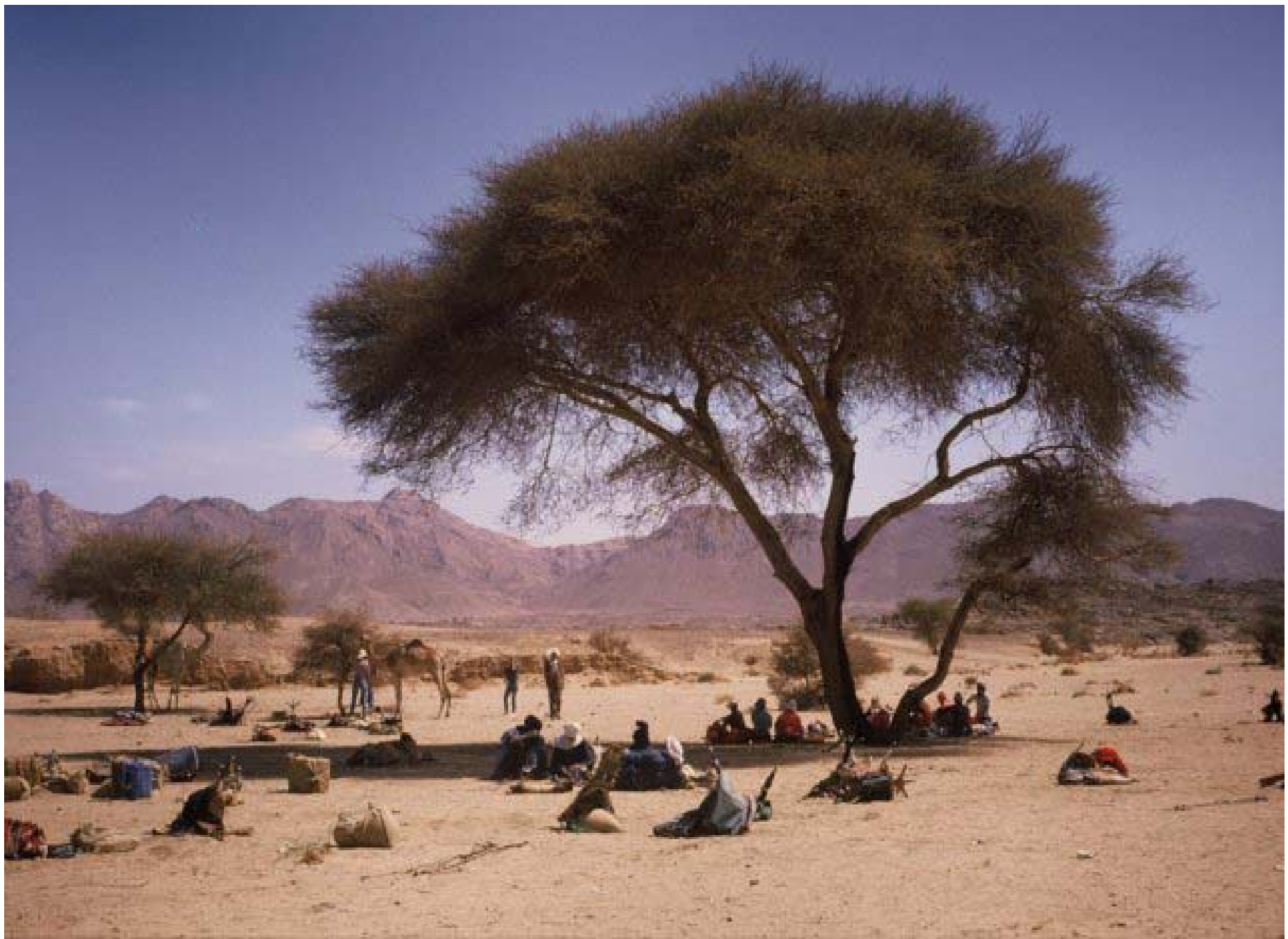
Directrice Générale

Dr F.ILES









Historique

L'Institut National de la Prévention des Risques Professionnels (INPRP) Créé par le décret exécutif n°2000 – 253 du 23 Août 2000 est placé sous la tutelle du ministère du travail et de la sécurité sociale, notre institut a pour objet d'entreprendre toutes activités concernant la promotion et l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité en milieu de travail et de mettre en œuvre des programmes de recherche, de développement et de formation dans le domaine de la prévention des risques professionnels.

Institut National de Prévention des Risques Professionnels INPRP

Conseil d'Administration

Représentants des Ministères : Travail et Santé, Industrie, Habitat, Énergie et Mine, Aménagement du territoire et Environnement, Protection Civile, Transport, Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifiques, CNAS, IANOR

Conseil Scientifique

Assiste le Directeur Général de l'Institut dans toutes les questions relatives aux programmes et déroulement des activités scientifiques

Direction Générale

Deux Assistants

Direction

Prévention des Risques Professionnels

Département Hygiène et Sécurité au Travail

Département Evaluation et Analyse des Risques professionnels

Laboratoire de Métrologie des Ambiances Physiques

Laboratoire d'Analyse des Produits et Substances Toxiques

Laboratoire de Biologie

Laboratoire d'Ergonomie

Direction

Formation, Information et Documentation

Département Formation, Perfectionnement

Département Information et Documentation

Direction

Administration et Finances

Département Administration Et Moyens

Service des Moyens

Service Ressources Humaines

Département Finances et Comptabilité

Service Gestion des Ressources Financières

Service Comptabilité

Les Missions de l'INPRP

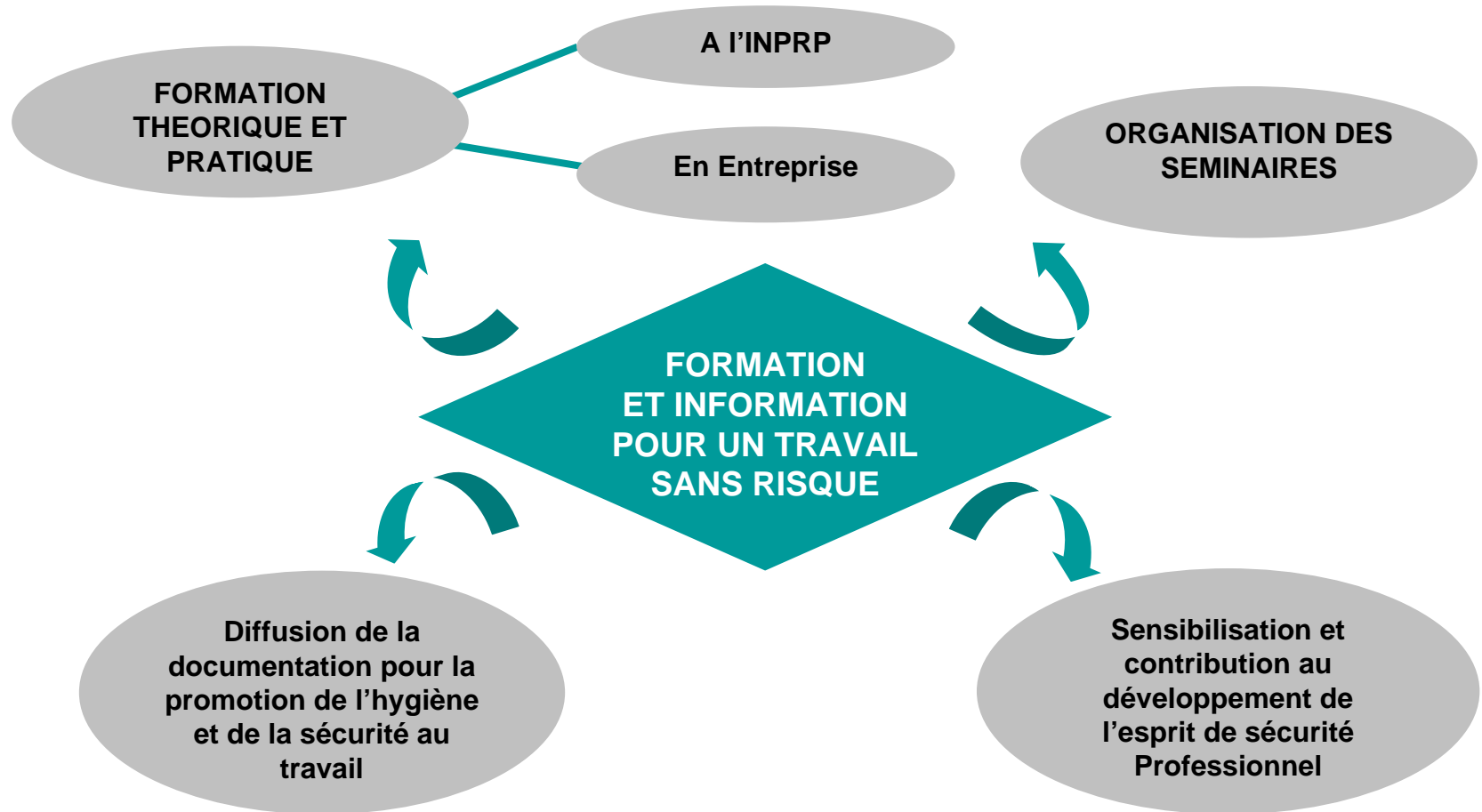


Missions Générales:

L'INPRP a pour mission générale de mettre en œuvre :

- Des programmes de recherches, de développement et de formation dans le domaine de la prévention des risques professionnels.
- Des études techniques et scientifiques ;
- Des conseils pratiques et suggestions ;
- L'homologation et la normalisation ;
- L'assistance technique .

Formation, Information et Documentation



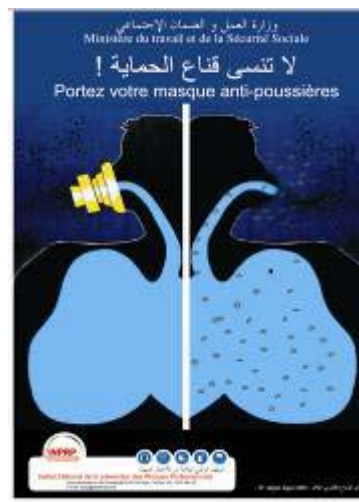
Textes réglementaires et juridiques

- Loi 88-07 du 26 Janvier 1988 relative à l'hygiène, à la sécurité et à la médecine du travail.
- Décret exécutif n° 2000-253 du 23 Joumada El Oula correspondant au 23 Août 2000 portant la création, organisation et fonctionnement de l'Institut National de la Prévention des Risque Professionnel de précise dans son article 04:
 - de rassembler et de diffuser toutes information et documentation concernant l'hygiène et sécurité en milieu de travail.
- Décret exécutif n° 02-427 du 3 Chaoual 1423 correspondant au 7 décembre 2002 relatif aux conditions d'organisation de l'instruction, de l'information et de la formation des travailleurs dans le domaine de la prévention des risques professionnels.

Cycle de Formation

- Les agents de prévention et de sécurité;
- Les animateurs en hygiène et sécurité;
- Les membres de la CHS;
- Les médecins d'entreprises ;
- Technicien supérieur en hygiène et sécurité;
- Technicien en hygiène et sécurité;
- Les cadres dirigeants ;
- Sauveteur Secouriste au travail;
- Les formations à la carte.

Affiches de Sécurité



INPRP Centre national du CIS pour l'Algérie

Le **CIS** international a conféré à l'INPRP officiellement le 02 Novembre 2005 le statut de Centre national du **CIS** pour l'Algérie. Ce Centre est en mesure de mener à bien sa mission de collecte, de gestion et de diffusion d'informations dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail.

Collaboration CIS Genève

- Mise en place du Centre CIS pour l'Algérie
- Organisation du séminaire du 28 Avril 2006 portant sur le Travail en Sécurité
- Orientation des documentalistes pour la recherche d'information concernant la Santé et Sécurité au Travail
- Correspondance directe avec le CIS Genève et le Bureau International du Travail BIT (Documentation – Conseils)

Perspectives du Centre

- Enrichir la documentation du Centre CIS Algérie
- Concevoir un site Internet dédié à la sécurité et à la santé au travail
- Formation sur l'utilisation des outils d'informations :
 - Préparation de bibliographies à partir de CISDOC
 - Utilisation de l'encyclopédie, des fiches de sécurités chimiques IPCS
 - Utilisation de la nouvelle interface permettant d'inclure sur le site du CIS des informations SST dans la langue du pays